



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 8 novembre 2024

Situation sanitaire : un progrès dans l'accompagnement des éleveurs

La ministre de l'Agriculture Annie Genevard, lors d'une audition devant la commission des affaires économiques au Sénat, a annoncé que le fonds d'urgence de 75 M€ pour compenser les pertes dues à la fièvre catarrhale ovine (FCO) sera élargi au sérotype 8. Cela répond à la demande de Jeunes Agriculteurs et de la FNSEA, face aux ravages causés par cette maladie vectorielle qui ne peut pas être considérée comme endémique face à un variant FCO-8 particulièrement mortel.

Il faudra s'assurer qu'aucun éleveur (d'ovins, de bovins ou caprins), ne soit laissé au bord de la route et que tous les foyers déclarés jusqu'au 31 décembre 2024 soient indemnisés de toutes leurs pertes directes.

Par ailleurs, Jeunes Agriculteurs et la FNSEA réitèrent leur demande d'étendre, à tout le territoire national, la mise à disposition de vaccins gratuits contre la FCO 3 pour les bovins, et de procéder rapidement à la commande de nouvelles doses face à toutes les maladies vectorielles (MHE, FCO 8 et FCO 3). La quantité de doses est insuffisante et la situation devient intenable pour les éleveurs.

De plus, nous demandons aux pouvoirs publics d'objectiver les pertes indirectes (soucis de reproduction, production laitière, frais vétérinaires, etc.) que subissent les éleveurs. Le préjudice est d'autant plus grand que l'élevage est dans une situation économique très fragile. La rémunération des éleveurs est structurellement insuffisante, pour permettre aux exploitations d'être résilientes face aux aléas sanitaires.

En outre, il est crucial de maintenir les flux commerciaux grâce à la reconnaissance des tests PCR négatifs ainsi que la reconnaissance des vaccins sous ATU (notamment sur MHE et FCO-3) dans tous les États membres de l'Union Européenne.

Enfin, au vu de l'arrivée de la FCO 12 aux Pays-Bas et la FCO 1 en Espagne, nous sollicitons, une nouvelle fois l'Etat, pour intensifier les discussions avec la Commission Européenne pour la création d'une banque d'antigène. Il est également nécessaire que l'Etat soit force de persuasion, pour inciter les laboratoires, à débiter dès maintenant, la recherche pour ces deux nouveaux sérotypes.

Contacts Presse :

Antoine Giacomazzo / 07 78 11 69 86 / antoine.giacomazzo@reseaufnsea.fr

Thomas Debrix / 06 68 66 15 83 / tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr